

**Entête de l'affilié concerné**

**ANNEXE 3.3 : Lettre autorisant MAROCLEAR à mouvementer les comptes espèces de l'affilié à Bank Al-Maghrib**

En notre qualité de **Société de Bourse Négoiatrice**, représentée dans le SRBM par ....., nous avons l'honneur de vous informer que nous autorisons Bank Al-Maghrib à enregistrer au crédit de notre compte ci-après mentionné les écritures relatives au dénouement de nos transactions titres :

- Compte PONA Commissions n° : .....n'enregistrant que les crédits correspondant aux commissions d'intermédiation.

*(A noter que le compte en question est le même utilisé par la Bourse de Casablanca pour les appels de marges et le prélèvement de l'impôt de bourse)*

La présente autorisation est accordée à titre permanent et sans réserve aucune. Elle demeure en vigueur jusqu'à révocation expresse de notre part.

Il demeure entendu qu'en considération des ordres que Bank Al-Maghrib aura à exécuter en vertu de la présente au crédit de notre compte précité, aucune responsabilité de celle-ci ne saurait être recherchée pour quelque raison que ce soit, sachant que seul MAROCLEAR est responsable vis-à-vis de<sup>1</sup> \_\_\_\_\_ quant à la bonne exécution du mandat qui lui est conféré.

A....., le.....

Cachet et signatures de l'affilié	Cachet et signatures du participant mandaté	Accusé de réception de Bank Al-Maghrib	Accusé de réception de Maroclear

<sup>1</sup> Nom de l'Etablissement